



Hommage à Louise KOPPE lors du 1^{er} mai 2023

*Allocution d'Amande PICHEGRU – Grand Maître National de la Fédération française du DROIT HUMAIN
Tombe de Louise KOPPE (division 90 au cimetière du Père Lachaise) – Paris*

Chers Grands Maîtres et Grande Maîtresse
Très chers Frères et Sœurs,
Chers amis,

Louise KOPPE est née en 1846 dans une famille de tailleurs parisiens. Mariée à 19 ans et mère de cinq enfants : rien n'annonce le féminisme de Louise KOPPE et ses engagements militants à venir. Louise est très attirée par la littérature. Elle écrit des poésies rapidement détruites par son mari qui n'entend pas avoir pour femme une artiste... Ce rejet forgera assurément la ténacité de l'auteure et de la future militante ! Deux autres déclics l'amèneront sur le chemin du combat social. Le premier, c'est la violence de La Commune, à laquelle elle assiste à l'âge de 25 ans ; ces événements vont la bouleverser profondément. Le deuxième, c'est la lecture des « Misérables » de Victor HUGO qu'elle appellera jusqu'à la fin de ses jours « mon Maître » (en cachette de son mari...). C'est alors sous l'influence de ses échanges et de ses fréquentes rencontres dominicales avec le grand écrivain, et le tout Paris des Arts et des Lettres, qu'elle s'engage avec fougue contre les inégalités sociales, par le verbe et la plume tout d'abord, et bien vite aussi par l'action sociale concrète.



Elle participe en 1878 au « Congrès International du Droit des Femmes » coorganisé par le Frère Léon RICHER du G.O.D.F. et Maria DERAISMES, future fondatrice du DROIT HUMAIN. Louise y présente une étude sur le travail salarié des femmes. À l'âge de 32 ans, elle y croise plus de 200 participants de onze nationalités différentes... La constitution d'une internationale du féminisme y est à l'ordre du jour, cette même « internationale » qui sera ensuite l'un des leviers du développement spectaculaire du DROIT HUMAIN dans le monde...

L'année suivante, en 1879, elle fonde « Le journal la Femme de France ». Plus de 100 000 exemplaires du premier numéro sont vendus dans les rues de la capitale, à la stupéfaction et la colère de son mari qui n'était pas au courant de ce projet d'hebdomadaire... Le journal prendra rapidement un nouveau titre, en 1882, celui de « La femme et l'enfant ». Elle y défend l'amélioration du statut des mères, qu'elle relie aux progrès de l'instruction. C'était son grand combat. Au nom des mères, elle revendique le droit d'éducation à égalité pour les filles et les garçons. Épaulée par le libre-penseur Paul BERT, elle défend la laïcité de l'enseignement, et participe aux discussions parlementaires sur l'enseignement secondaire pour les jeunes filles. La loi du franc-maçon Camille SÉE en 1880, sous le gouvernement du Frère Jules FERRY, sera aussi la victoire de Louise KOPPE.

Grâce à l'appui du Frère Léon Bourgeois, elle crée en 1891 la première « Maison Maternelle » à Belleville, où elle installe 30 enfants. Il s'agit pour elle de fournir un asile provisoire à de petits enfants, confiés par des mères abandonnées ou dans le besoin. Elle ne cesse d'affirmer que le seul mode d'assistance possible est celui qui protège l'enfant sans briser le lien qui l'attache à sa famille ; face à elle le directeur de l'Assistance Publique

d'alors lui répond « *Qu'importe, Madame, les lapines abandonnent bien les petits !* ». Dévouée, Louise ne craint pas de demander l'aumône. C'est ainsi qu'elle descend aux Halles chaque matin pour subvenir aux besoins des petits. Ce fonctionnement perdure des années et ce sont bientôt 320 enfants qui seront répartis sur deux maisons.

Le 4 avril 1893, il y a tout juste 130 ans, Maria DERAISMES fonde, avec Georges MARTIN, la toute première loge de la franc-maçonnerie universelle réunissant en pleine égalité de droits et de devoirs femmes et hommes. Quelques mois plus tard, les pionnières et pionnier du DROIT HUMAIN initient en 1894 dans leur nouvel atelier 5 autres grandes féministes, dont Louise KOPPE – invitée à venir apporter sa pierre à la jeune obédience. Lors de son initiation, elle clame son idéal : celui d'« *élever son cœur et son intelligence en les orientant vers le Bien et donner à tout être humain l'aide et l'assistance dont il a besoin* ».



En 1899, une année avant son décès, son œuvre sera reconnue d'utilité publique et d'autres établissements du genre s'ouvriront par la suite. Ses trois filles dont Hélène-Victoria, filleule de Victor HUGO, lui succéderont dans la gestion de ces maisons maternelles.

En guise de conclusion et pour résumer sa vie, il me suffit de vous lire ce qui est écrit sur l'ornement en bronze, situé au côté du poème de son grand ami Victor HUGO gravé sur la stèle : je vous lis le poème d'abord

« *Je dis que le tombeau qui sur les morts se ferme
Ouvre le firmament
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme
Est le commencement* »

Et ce qui est écrit à côté de ce poème, pour Louise, je lis : « *La France fut sa Patrie - La Solidarité son Diapason - Le Sacrifice sa Religion - La Maison Maternelle son Œuvre* ».

Louise, ma Sœur, par notre présence, nous te rendons hommage et nous te remercions chaleureusement pour cette si belle pierre que tu as apportée au Temple et au Progrès de l'Humanité.

J'ai dit !

A. Liche L.

Amande PICHEGRU
Grand Maître National de la
Fédération française du DROIT HUMAIN

Allocution à retrouver sur la chaîne YouTube du DROIT HUMAIN : <https://urlz.fr/1Ez8>



